



Guerre, désinformation médiatique et manipulation des droits des gais

L'Atride John Baird, sauver Hélène ou sacquer Troie ?

Par [Fida Dakroub](#)

Mondialisation.ca, 21 juin 2016

fidadakroub.com 12 octobre 2013

Région : [Afrique subsaharienne](#), [Le](#)

[Canada](#), [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#),

[Russie et CEI](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#), [Loi et](#)

[Justice](#)

Analyses: [L'IRAN](#)

Photo : M. John Baird, le ministre canadien des Affaires étrangères

Généralités

M. John Baird, grâce à de vieux discours humanistes bourgeois et à de vocabulaire philanthropique qui sente le renfermé, a inventé une nouvelle méthode pour rendre les personnes gaies au Canada encore plus adorées qu'elles ne l'étaient avant le 8 août 2013 [1]. Suivant cette méthode, en effet, un ministre du cabinet conservateur actuel présente sur la scène internationale, et sous la bannière des torys, une nouvelle pièce théâtrale du genre épique, dont l'intrigue n'est pas l'ingérence dans les affaires intérieures des autres pays – comme vous l'auriez crû –, mais bien plutôt la protection des droits des personnes gaies à l'étranger et la dénonciation des tyrans et des monstres qui osent les violer ! Autrement dit, l'Atride John Baird Voix-Sonore [2] appelle tous les libres du monde – Argiens, Danaéens et Achéens [3] – à s'embarquer pour une nouvelle Iliade, non pour sacquer Troie, mais bien pour sauver Hélène ! Quelle audace, quelle grandeur !

Nous conseillons à M. Baird de prendre un brevet pour son invention : ce qui pourrait, en tout cas, être d'un très bon rapport.

Il est à noter que cette méthode est d'autant plus rentable, notamment pour les torys, que l'on guerroye contre la discrimination légale envers les personnes gaies à l'extérieur, plus que l'on fait pour mettre fin à la discrimination sociétale envers lesdites personnes à l'intérieur. Elle doit devenir tout particulièrement rentable, car n'importe quel journal, n'importe quelle chaîne télévisée, un National Post, une CBC peuvent, sous prétexte de violation des droits des gais en Russie, en Iran ou en Ouganda, se permettre d'aller plus loin que l'Atride Baird lui-même – parce qu'ils possèdent le pouvoir de désinformer les masses – et appeler au boycottage de la vodka russe, du tapis persan et de la danse kigganda. Ainsi, les communautés gaies du Canada, qui souffrent de l'inégalité et de la discrimination sociétales – car le système de valeurs dominant leur offre une égalité légale, mais non sociétale – se trouvent impliquées, côte à côte avec le Parti conservateur – leur prédateur discursif et idéologique -, dans une nouvelle Iliade pour sauver leurs frères et sœurs outre-mer.

« Toutes ces voix montaient jusqu'à l'éther, jusqu'à la lumière de Zeus » [4].

En effet, la méthode de M. Baird n'est qu'une partie du plan général du gouvernement tory qui aspire à jeter de la cendre aux yeux, notamment en ce qui concerne les droits des personnes gaies au Canada.



L'Iliade de John Baird contre la Russie : sauver Hélène ou sacquer Troie ?

Pendant le mois de chaleur étouffante de juillet, M. Baird se dit très inquiet de la répression des droits des personnes gaies à l'étranger et se précipita à dénoncer les pays qui les violaient. *A fortiori*, monsieur Baird décrit la loi controversée qui mettrait un frein au militantisme pour les droits des homosexuels en Russie comme étant « haineuse ». Nous parlant, il dit ces mots qui ont des ailes :

« Cette loi mesquine et odieuse aura une incidence sur tous les Russes durant 365 jours, chaque année. C'est une incitation à l'intolérance, qui engendre la haine. L'intolérance et la haine engendrent la violence », ajouta-t-il [5].

C'était le 8 juillet 2013 lorsque l'Atride John Baird Voix-Sonore, soutenu par la parole de Zeus Kronide, réitéra depuis Rio de Janeiro, au Brésil, que la défense des droits des minorités sexuelles, des femmes et des croyances religieuses faisait partie des valeurs canadiennes. Or, ces déclarations courageuses causèrent le désordre parmi les dieux de l'Olympe. À preuve, quelques jours plus tard, une organisation de femmes conservatrices (REAL Women of Canada), dont les membres sont dévouées au temple de la déesse Héra Blanche-Main [6], critiqua vertement l'Atride, pour s'être porté à la défense des droits des homosexuels à l'étranger, et d'avoir outrepassé ses pouvoirs en « imposant » sa propre vision des choses à des pays souverains. En effet, la vice-présidente de l'organisme, madame Gwendolyn Landolt, s'en indigna ; elle s'agitait sur son siège, et le grand Olympe fut secoué. Elle accusa l'Atride Baird de défendre des valeurs qui ne sont pas canadiennes, mais plutôt « les siennes, celles de militants et d'une élite de gauche » [7]. Lui parlant, elle dit ces mots qui ont des ailes : « Pour qui John Baird se prend-il en utilisant l'argent des contribuables pour promouvoir son agenda personnel et imposer des normes à des pays étrangers ? [8] » ; « Oh ! la ! la ! Poséidon, puissant Maître du Séisme ! [9] »

Par le passé, monsieur Baird se fut aussi prononcé contre la discrimination et la violence que subissent les homosexuels en Ouganda, qui a aussi une loi anti-gaie [10].

Quel bonheur ! Quelle allégresse ! *Ménélas, mon ami, pourquoi ce souci* [11] ?

D'abord, tout en prenant compte des fondements idéologiques conservateurs de monsieur Baird, nous nous charmons à comprendre les motivations objectives qui se cachent derrière

son ardeur et son enthousiasme. Pour en faire, nous dessinons les points d'interrogation suivants :

1. quelles sont les motivations qui se cachent derrière l'enthousiasme inexplicable de l'Atride à s'embarquer pour une telle Iliade ?
2. d'où vient cette inquiétude incompréhensible de monsieur Baird envers les droits des personnes gaies en Russie ?
3. pourquoi la Russie, l'Iran, le Kenya et l'Ouganda, mais non pas la Géorgie, l'Arabie saoudite, le Pakistan et le Rwanda, par exemple ?
4. est-ce que vraiment l'Atride veut sauver Hélène, comme il essaye de nous persuader, ou est-ce qu'il veut sacquer Troie ?

Avant toute chose, les motivations objectives qui poussent monsieur Baird à guerroyer pour les droits des gais en Russie ne s'expliquent pas dans le contexte du discours philanthropique de monsieur Baird lui-même, mais bien plutôt dans le contexte de la politique générale du gouvernement Harper qui cherche à jouer, sur la scène internationale, un rôle plus « impérial » et à foutre le nez dans le train des pays souverains.

En premier lieu, monsieur Baird a ciblé la Russie pour son oppression des personnes gaies parce qu'il considère la Russie comme un pays non ami sur le plan de la politique étrangère. Il est à noter ici qu'en Russie la limitation des libertés desdites personnes est un fait réel, et nous la condamnons haut et fort. Or, s'il est vrai que les personnes gaies en Russie sont victimes de l'oppression et de la persécution, il est non moins vrai que lesdites personnes partout dans le monde souffrent des mêmes conditions, à l'exception de l'Occident, où les communautés gaies bénéficient d'une égalité légale bien établie, mais non sociétale. Il aurait pu être plus fructueux, si monsieur Baird avait ciblé l'Arabie saoudite, par exemple, où les homosexuels sont condamnés à la peine de mort, mais monsieur Baird cible explicitement la Russie.

En second lieu, l'ardeur de monsieur Baird envers les personnes gaies en Russie s'explique dans le contexte de la « Deuxième Guerre froide » qui se déroule depuis quelques années entre les pays atlantiques, d'un côté, et les nouvelles puissances montantes, telles que la Russie, la Chine et leurs alliés, de l'autre côté. Il faut noter, dans ce sens, le rôle que joue précisément la Russie dans plusieurs « dossiers chauds » partout dans le monde, surtout au Moyen-Orient, comme le nucléaire iranien et la crise syrienne.



L'ayatollah Khamenei

La fatwa de Khomeiny sur les droits des transgenres

Pour ce qui est de l'Iran, il n'y a pas grand-chose à dire. D'un côté, l'homosexualité y est prohibée par la Sharia islamique. De l'autre côté, l'Iran est le seul pays musulman qui reconnaît les droits sociaux et humains des personnes transgenres, et leur offre le service et le support médicaux dont elles ont besoin. En effet, pendant que certains gouvernements provinciaux au Canada refusaient d'assurer la chirurgie de réattribution sexuelle (CRS) pour les personnes transgenres, lesdites personnes en Iran profitaient de fonds gouvernementaux à presque 90 % pour leur CRS. Notons qu'avant la révolution islamique de 1979, le sujet de la transsexualité en Iran n'eut jamais été officiellement traité sous le régime du Shah. Cependant, au début des années 1980 et grâce à une fatwa de l'ayatollah Khomeiny, les individus transgenres furent officiellement reconnus par le gouvernement et autorisés à subir des opérations chirurgicales afin de changer de sexe. En plus, en 1963, l'ayatollah Khomeiny écrit un livre dans lequel il dit qu'il n'existe aucune restriction religieuse vis-à-vis de la chirurgie corrective, pendant que le gouvernement impérial n'avait aucune politique précise vis-à-vis des individus transgenres [12]. Nous mentionnons ici le grand rôle qu'eut joué Maryam Katoun Molkara, anciennement un homme connu sous le prénom de Fereydoun, dans la lutte pour les droits des personnes transgenres en Iran. Avant la révolution, elle voulait devenir une femme, mais ne pouvait se permettre l'opération sous le régime du Shah. De plus, elle souhaitait avoir une autorisation religieuse. Depuis 1975, elle écrivait des lettres à l'ayatollah Khomeiny, alors exilé. Ses correspondances avec l'ayatollah devinrent par la suite la fatwa autorisant de telles opérations en Iran. La fatwa originelle de Khomeiny fut depuis confirmée par l'actuel guide suprême de l'Iran, l'ayatollah Ali Khamenei, et est aussi soutenue par de nombreux membres du clergé iranien. À titre d'exemple, le hojatol-islam Kariminia, un membre du clergé de niveau moyen qui est en faveur des droits des transgenres, a déclaré qu'il souhaite « suggérer que le droit des transsexuels à changer de sexe est un droit de l'homme » et qu'il essaie « de présenter les transsexuels aux gens à travers [son] mon travail et faire disparaître les stigmates ou insultes attachés à ces individus [13] ».

Notons aussi qu'en Iran, une fois qu'un individu transgenre a changé de sexe, cette personne devient légalement une personne de ce sexe. Tous les documents légaux, comme les actes de naissance et les passeports sont modifiés selon l'opération subie.

En dépit de faits ci-devant, monsieur Baird jouait l'Atride en attaquant durement l'Iran dans une assemblée internationale de parlementaires à Québec, le 22 octobre 2012. S'adressant à 1400 délégués de l'Union interparlementaire, il dit ses mots qui ont des ailes : « Le régime iranien est un exemple troublant d'intolérance religieuse », a-t-il lancé [14].

Pour conclure, il suffit de tracer des parallèles entre la rigueur de monsieur Baird sur les droits des minorités en Iran et les liens d'amitié qui lient les Atrides du cabinet tory aux rois d'Israël. Pour rappel, le Canada est engagé dans un bras de fer avec la République islamique d'Iran, depuis qu'Ottawa a fermé son ambassade à Téhéran en septembre 2012. Les diplomates iraniens furent expulsés du Canada, et le gouvernement Harper reprocha au régime iranien de soutenir les terroristes, de chercher à obtenir l'arme nucléaire, d'appuyer le gouvernement syrien de Bachar al-Assad et de souhaiter la destruction de l'État d'Israël [15]. Le lecteur l'avait deviné.



Des évangélistes américains à la traque des homosexuels en Ouganda

En ce qui concerne l'Ouganda, c'est un pays dans lequel il faut parfois se cacher pour vivre. L'homosexualité y est punie par la loi : des photos d'homosexuels sont publiées dans la presse avec des titres qui incitent à la violence. Un projet de loi, écrit en 2009 par un jeune député de 29 ans, David Bahati, a pour but de condamner tout homosexuel à la peine de mort, et toute personne couvrant un homosexuel d'une peine de 3 ans de prison.

Or, ils ne sont pas si nombreux ceux qui savent, surtout parmi les communautés gaies, que les compagnies d'exploitation du pétrole ont découvert récemment des réserves pétrolières dans ce pays et que sous le parc national de Murchison Falls, l'une des dernières grandes réserves naturelles de l'Ouganda, repose une richesse naturelle considérable du pétrole. En effet, le géant pétrolier français Total a commencé des études pour préparer des tests sismiques dans le parc national comme un prélude à une production pétrolière potentielle. Des rapports différents estiment les réserves pétrolières de l'Ouganda de 2, 5 milliards barils de pétrole avec une spéculation de 6 milliards barils [16], ce qui pourrait aiguïser l'appétit de monsieur Baird. À cela s'ajoutent d'autres points d'interrogation :

1. comment expliquer l'homophobie dans ce pays ?
2. qui est à l'origine de ce mouvement ?
3. qui diffuse ces idées dans la société ougandaise ?

Selon un reportage de Dominique Mesmin sur la chaîne télévisée France TV Info, la loi a été écrite en binôme avec Julius Oyet, chef extrémiste des Born Again ougandais. Le Born Again est un mouvement évangéliste, venu des États-Unis, comptant 9 millions de fidèles dans le pays, soit un quart de la population, et dix mille églises. David Bahati en fait partie, ainsi que le président Museveni, sa femme et un tiers des députés [17]. Ainsi qu'en témoigne Sylvia Tamale, doyenne de droit de l'université de Kampala, qui s'insurge contre l'influence des groupes évangélistes radicaux : « Les extrémistes américains de droite ne peuvent pas appliquer leurs idées chez eux. Ils cherchent des alliés compatissants dans des pays comme l'Ouganda » [18]. Or, les extrémistes évangélistes ne sont pas seuls à la chasse des homosexuels en Ouganda. À eux se sont joints les extrémistes musulmans. Un imam radical de la mosquée de Kampala appelle explicitement à traquer les homosexuels et à les tuer sur place pour que la volonté de Dieu soit faite [19].

... et des conservatrices canadiennes à l'exclusion des transgenres

Parallèlement aux extrémistes évangélistes qui incitent la haine contre les homosexuels en Ouganda, une organisation de femmes conservatrices du Canada incite aussi la haine contre les personnes transgenres. Il est question ici des publications et des points de presse tenus par les membres de l'organisation REAL Women of Canada à propos du projet de loi C-279. Pour rappel, ledit projet enchâsserait dans la Loi canadienne sur les droits de la personne un article protégeant les droits des transgenres canadiens, et criminaliserait l'incitation à la haine ou au génocide sur la base de l'identité sexuelle. Or, les articles publiés sur le site Web de ladite organisation ne cachent ni la haine ni le discours discriminatoire envers les personnes transgenres. La preuve en est qu'à plusieurs reprises, les membres de ladite organisation amalgamèrent les individus transgenres avec les pédophiles et les considérèrent comme des personnes dont « les activités sexuelles sont problématiques » [20]. Pour sa part, la vice-présidente de ladite organisation, Gwen Landolt, donna l'alarme et avertit les dieux de l'Olympe du danger pédophile qui se cachait derrière la reconnaissance des droits des transgenres. S'adressant à la déesse Héra Blanche-Main, elle dit ces mots qui ont des ailes :

“It's all in how the word 'gender identity' is defined,” said Landolt, explaining that “gender identity” is a catch-all phrase that could be interpreted by activist courts to legitimize “any kind of sexual deviancy (...) this could include pedophilia, if that's their deeply felt experience of gender and if that's their sexual preference” [21].

Par contre, les membres de l'organisation REAL Women of Canada savent bien que l'adoption du projet de loi C-279 pourrait offrir aux personnes transgenres une protection totale aux lieux de travail, au réemploi, aux services publics et au logement :

« REAL Women of Canada argues that another major effect of the bill would be that “transgendered, transsexual, and sexually confused individuals will be given full protection, re-employment, services, housing, etc., in public institutions under federal jurisdiction. These behaviors will be 'normalized', accepted, and protected [22]».

Pourtant, REAL décide de rester neutre envers le débat ci-devant tout en justifiant sa neutralité en insistant que la protection de la Commission canadienne des droits de la personne est suffisante, et que le projet de loi C-279 n'est pas nécessaire dans ce sens [23].

Le projet de loi C-279, une Odyssée houleuse

Pour ce qui est de l'Atride John Baird, pendant qu'il s'embarque dans une Iliade pour sauver les droits des personnes gaies à l'extérieur, il devient évident que les droits desdites personnes à l'intérieur errent depuis longtemps dans une Odyssée de va-et-vient entre le pays des Cyclopes [24] – le Sénat – et la mer de Poséidon [25] – la Chambre des communes.

Le projet de loi C-279 incarne donc la souffrance des personnes transgenres canadiennes, leur rappelant qu'elles ne sont pas à leur place dans leur pays tant qu'elles ne sont pas explicitement protégées par la Loi sur les droits de la personne. Il reste à dire ici à tous les membres des communautés LGBT du Canada, qui applaudissent le ministre John Baird, que leurs intérêts ne doivent pas se porter sur un embarquement pour l'Iliade de l'Atride Baird,

mais bien plutôt sur une sortie de l’Odyssée du projet de loi C-279. À plus forte raison, il faut que ledit projet passe pour que les personnes transgenres aient le même niveau de protection que celle de la majorité des Canadiens.

En revanche, pour la quatrième fois, un simple député présente un projet de loi d’initiative parlementaire concernant les droits des personnes transgenres. La preuve en est qu’avant C-279, des versions antérieures du projet de loi furent présentées au cours des législatures précédentes et sont « mortes sur le feuillet » lors de la dissolution du Parlement et le déclenchement des élections générales. La première version, C-392, fut présentée par Bill Siksay lors de la 38^e législature le 17 mai 2005. Le projet de loi fut présenté de nouveau sous le numéro C-326 à la 39^e législature, le 19 juin 2006. Aucun de ces deux projets de loi n’a été débattu. M. Siksay présenta le projet de loi C-389, le 15 mai 2009. Il reçut la deuxième lecture et fut débattu une première fois les 10 mai et 8 juin 2010, et fut adopté par la Chambre des communes le 8 juin. Il fut ensuite considéré par le Comité permanent de la justice et des droits de la personne de la Chambre des communes le 2 novembre 2010, qui l’adopta sans amendement. La Chambre l’adopta à l’étape du rapport le 8 décembre 2010. Le débat à la troisième lecture eut lieu le 7 février 2011, et la Chambre l’adopta à troisième lecture le 9 février. La première lecture au Sénat survint le lendemain, mais il est mort sur le feuillet le 26 mars 2011 lors de la dissolution du Parlement. Le projet de loi C-279 reçut la première lecture le 21 septembre 2011. Le débat à deuxième lecture eut lieu le 5 avril et le 1^{er} juin 2012. Enfin, le 6 juin 2013, le projet de loi C-279 fut adopté à deuxième lecture à la Chambre des communes, avec 150 voix pour et 132 contre, et il fut renvoyé au Comité permanent de la justice et des droits de la personne.

Cette fois, le C-279 fut adopté par les parlementaires aux communes ; 18 conservateurs, dont trois ministres, y accordèrent leur appui. Il fut étudié ce printemps au comité permanent du Sénat sur les droits de la personne, et ne fit pas l’objet d’amendements en dernière analyse le 11 juin. Mais après cette date, le projet de loi ne put être mis au vote pour une troisième lecture finale au Sénat. Et le projet de loi pourrait se heurter à un nouvel obstacle. La sénatrice conservatrice Nancy Ruth proposa en effet un amendement, parce qu’elle voudrait que le sexe fût inclus dans l’article sur l’incitation à la haine, afin que les femmes bénéficiassent des mêmes protections. Si l’amendement de la sénatrice est adopté, le projet de loi devrait retourner à la Chambre des communes pour un nouveau vote sur les modifications [26].

Pour sa part, la présidente du comité sénatorial, la libérale Mobina Jaffer, soupçonne que le gouvernement conservateur n’est pas pressé d’adopter la législation :

« Les témoignages que nous avons entendus de la population transgenre étaient tout simplement déchirants, et lorsque j’ai quitté les audiences de ce comité, je me suis dit que ce n’était pas le Canada que nous voulons. (L’adoption de) ce projet de loi était tout simplement la chose juste à faire », a-t-elle témoigné [27].

Nous proclamons que l’espace de la Loi est finalement un lieu interdit pour les droits des personnes transgenres. Le Sénat, actuellement domaine des torys [28], est le seul chemin de sortie pour que le C-279 soit un article de la Loi canadienne sur les droits de la personne. Le Sénat figure dans ce contexte-ci un domaine inhospitalier aux droits des personnes transgenres ; il faut que le C-279 passe pour que lesdites personnes soient protégées au moins sur le plan légal ; nous ne parlons pas ici de la protection sociétale qui nécessite un changement intégral du système de valeurs dominant, ce qui pourrait, en tout cas, être mal interprété par les prêtres de l’oracle de Delphes [29].



Somme toute

À la lumière de ce qui précède, il nous semble que les Atrides du Parti conservateur, incapables d'établir une intégration sociétale complète des personnes gaies à l'intérieur – vu la nature de l'idéologie conservatrice – s'embarquent dans une nouvelle Iliade pour protéger les droits desdites personnes à travers les sept mers. Pourtant, pendant que l'Atride John Baird Voix-Sonore guerroye pour les droits des personnes gaies devant les murs de Troie, le glorieux Atride Stephen Harper, maître du peuple, s'abstient, comme Achilles, près des bateaux, et garde le silence à propos du mariage gai et du projet de loi C-279. En vérité, M. Stephen Harper ne veut rien dire, ayant peur que ses paroles puissent déranger le sommeil profond des dieux de l'Olympe [30].

En ce qui nous concerne, nous levons la voix contre toute sorte de discrimination, de persécution contre les personnes gaies, que ce soit sur le plan légal ou sur le plan sociétal. Rien ne justifie de tels comportements sous n'importe quelle circonstance. L'interdiction de la propagande Pride en Russie, la poursuite judiciaire des gais en Iran et la peine de mort contre les homosexuels en Ouganda constituent des violations réelles des droits de l'homme, et nous les condamnons haut et fort.

Il reste à dire que l'Atride John Baird Voix-Sonore, dans son Iliade des droits des gais, ne cherche pas à sauver Hélène, mais bien plutôt à sacquer Troie. Nous dénonçons haut et fort la peine de mort qui est une barbarie, mais nous dénonçons aussi la falsification d'informations lorsqu'elle prépare l'opinion publique à la barbarie de la guerre.

Enfin parla Diomède Voix-Sonore : « Que personne n'accepte ni le trésor d'Alexandre, ni même Hélène ; tout le monde sait, même les plus naïfs, que déjà les Troyens sont aux limites de la mort. » [31]

Fida Dakroub

Bibliographie

Baird forcé de défendre son soutien aux droits des gais. (2013, 08 09). Consulté le 10 01, 2013, sur Le Devoir : <http://www.ledevoir.com/politique/canada/384681/un-groupe-de-femmes-de-droite-denonce-baird-sur-les-droits-des-homosexuels>

Baklinski, T. (2013, 08 23). *Stephen Harper's decision on Parliament may set back transgender 'bathroom bill'*. Consulté le 10 10, 2013, sur Real Women of

Canada: <http://www.realwomenofcanada.ca/stephen-harpers-decision-on-parliament-may-set-back-transgender-bathroom-bill/>

Bergeron, P. (2012, 10 22). *John Baird froisse l'Iran et l'Ouganda pendant un discours*. Consulté le 10 10, 2013, sur La Presse

canadienne: <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/politique/201210/22/01-4585878-john-baird-froisse-liran-et-louganda-pendant-un-discours.php>

Droits des gais : John Baird s'attire les foudres d'un groupe de femmes. (2013, 08 08). Consulté le 10 01, 2013,

sur [Radio-Canada.ca](http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2013/08/08/001-john-baird-femmes-conservatrices-droits-gais.shtml): <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2013/08/08/001-john-baird-femmes-conservatrices-droits-gais.shtml>

Droits des transgenres : le projet de loi bloqué au Sénat. (2013, juillet 04). Consulté le 10 01, 2013,

sur [Radio-Canada.ca](http://www.radio-canada.ca/nouvelles/National/2013/07/04/003-transgenre-projet-loi-senat.shtml): <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/National/2013/07/04/003-transgenre-projet-loi-senat.shtml>

Gagné, L. (2013, 08 08). *John Baird attaqué par un groupe de conservatrices*. Consulté le 10 01, 2013, sur TVA: <http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/national/archives/2013/08/20130808-161243.html>

Harrison, F. (2005, 01 05). *Iran's sex-change operations*. Consulté le 10 10, 2013, sur BBC News: <http://news.bbc.co.uk/2/hi/programmes/newsnight/4115535.stm>

Homère. *Iliade* (éd. 2013). (J.-L. Backès, Trad.) Paris: Éditions Gallimard.

How much oil (and gas) does Uganda have, and where is it? (2012, 03 05). Consulté le 10 10, 2013, sur Oil in

Uganda: <http://www.oilinuganda.org/facts-faqs/uganda-oil-facts-faqs/how-much-oil-and-gas-does-uganda-have-and-where-is-it.html>

John Baird s'inquiète des droits des gais en Russie. (2013, 08 01). Consulté le 10 01, 2013,

sur [Radio-Canada.ca](http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2013/08/01/004-baird-russie-gais.shtml): <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2013/08/01/004-baird-russie-gais.shtml>

Martyn, A. (2013, 08 15). *On gay rights, Conservatives could learn a thing or two from John Baird*.

Consulté le 10 03, 2013, sur The Globe and

Mail: <http://www.theglobeandmail.com/news/politics/the-conservatives-could-learn-a-thing-or-two-from-john-baird/article13794991/>

Mesmin, D. (2013, 06 13). *Envoyé spécial : Ouganda, la traque des homosexuels*. (France TV Info)

Consulté le 10 08, 2013, sur Youtube: <http://www.youtube.com/watch?v=7loMGwAg3QA>

Tait, R. (2005, 07 28). *A fatwa for transsexuals*. Consulté le 10 10, 2013, sur

Salon: http://www.salon.com/2005/07/28/iran_transsexuals/

There is something peculiar about the Bill on the Transgendered (Bill C-279). (2013, 06 06). Consulté le 10 10, 2013, sur REAL Women of

Canada: <http://www.realwomenofcanada.ca/there-is-something-peculiar-about-the-bill-on-the-transgendered-bill-c-279/>

Véran, S. (2013, 06 13). *La traque des homosexuels en Ouganda*. Consulté le 10 08, 2013, sur Le Nouvel Observateur

: <http://teleobs.nouvelobs.com/la-selection-teleobs/20130612.OBS2937/la-traque-des-homosexuels-en-ouganda.html>

Notes

[1] Date d'une conférence de presse à Rio de Janeiro, Brésil, pendant laquelle M. Baird ministre a cependant réitéré que la défense des droits des minorités sexuelles, des femmes et des croyances religieuses faisait partie des valeurs canadiennes.

[2] Allusion au personnage de l'Atride Ménélas Voix-Sonore dans l'*Illiade* d'Homère.

[3] Dans l'*Illiade* d'Homère, les forces alliées grecques sont décrites sous différents noms : « Argiens », « Danaéens » et « Achéens ».

[4] Homère, l'*Illiade*, chant XIII, v. 837.

[5] John Baird s'inquiète des droits des gais en Russie. (2013, 08 01). Consulté le 10 01, 2013, sur [Radio-Canada.ca](http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2013/08/01/004-baird-russie-gais.shtml): <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2013/08/01/004-baird-russie-gais.shtml>

[6] Dans la mythologie grecque, Héra ou Héré, fille des Titans Cronos et Rhéa, est la sœur et la femme de Zeus. C'est aussi la sœur de Déméter, d'Hadès, de Poséidon et d'Hestia. Elle est la protectrice de la femme et la déesse du mariage, gardienne de la fécondité du couple et des femmes en couche. Elle est très jalouse des infidélités de son mari Zeus.

[7] Baird forcé de défendre son soutien aux droits des gais. (2013, 08 09). Consulté le 10 01, 2013, sur Le Devoir : <http://www.ledevoir.com/politique/canada/384681/un-groupe-de-femmes-de-droite-denonce-baird-sur-les-droits-des-homosexuels>

[8] Gagné, L. (2013, 08 08). John Baird attaqué par un groupe de conservatrices. Consulté le 10 01, 2013, sur TVA Nouvelles : <http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/national/archives/2013/08/20130808-161243.html>

[9] Homère, l'*Illiade*, chant VIII, v. 201.

[10] Droits des gais : John Baird s'attire les foudres d'un groupe de femmes. (2013, 08 08). Consulté le 10 01, 2013, sur [Radio-Canada.ca](http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2013/08/08/001-john-baird-femmes-conservatrices-droits-gais.shtml): <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2013/08/08/001-john-baird-femmes-conservatrices-droits-gais.shtml>

[11] Homère, l'*Illiade*, chant VI, v. 55.

[12] Tait, R. (2005, 07 28). A fatwa for transsexuels. Consulté le 10 10, 2013, sur http://www.salon.com/2005/07/28/iran_transsexuels/

[13] Harrison, F. (2005, 01 05). Iran's sex-change operations. Consulté le 10 10, 2013, sur BBC News: <http://news.bbc.co.uk/2/hi/programmes/newsnight/4115535.stm>

[14] Bergeron, P. (2012, 10 22). John Baird froisse l'Iran et l'Ouganda pendant un discours. Consulté le 10 10, 2013, sur La Presse canadienne: <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/politique/201210/22/01-4585878-john-baird-froisse-liran-et-louganda-pendant-un-discours.php>

[15] Voir les articles de l'auteur sur la rupture d'Ottawa avec Téhéran au CRM.

[16] How much oil (and gas) does Uganda have, and where is it? (2012, 03 05). Consulté le 10 10, 2013, sur Oil in Uganda: <http://www.oilinuganda.org/facts-faqs/uganda-oil-facts-faqs/how-much-oil-and-gas-does-uganda-have-and-where-is-it.html>

[17] Mesmin, D. (2013, 06 13). Envoyé spécial : Ouganda, la traque des homosexuels. (France TV Info) Consulté le 10 08, 2013, sur Youtube: <http://www.youtube.com/watch?v=7loMGwAg3QA>

[18] Véran, S. (2013, 06 13). La traque des homosexuels en Ouganda. Consulté le 10 08, 2013, sur Le Nouvel Observateur : <http://teleobs.nouvelobs.com/la-selection-teleobs/20130612.OBS2937/la-traque-des-homosexuels-en-ouganda.html>

[19] Ibid.

[20] There is something peculiar about the Bill on the Transgendered (Bill C-279). (2013, 06 06). Consulté le 10 10, 2013, sur REAL Women of Canada: <http://www.realwomenofcanada.ca/there-is-something-peculiar-about-the-bill-on-the-transgendered-bill-c-279/>

[21] Baklinski, T. (2013, 08 23). Stephen Harper's decision on Parliament may set back transgender 'bathroom bill'. Consulté le 10 10, 2013, sur Real Women of Canada: <http://www.realwomenofcanada.ca/stephen-harpers-decision-on-parliament-may-set-back-transgender-bathroom-bill/>

[22] Ibid.

[23] Ibid.

[24] Les cyclopes forment une espèce de créatures fantastiques dans la mythologie grecque. Ce

sont des géants n'ayant qu'un œil au milieu du front. Ils tirent leur nom de leur père, Cyclope, fils d'Ouranos.

[25] Poséidon est le dieu des mers et des océans en furie, ainsi que l'« ébranleur du sol » — dieu des tremblements de terre et des sources dans la mythologie grecque. Les Romains l'assimilent à Neptune.

[26] Droits des transgenres : le projet de loi bloqué au Sénat. (2013, 07 04). Consulté le 10 01, 2013, sur [Radio-Canada.ca](http://www.radio-canada.ca/nouvelles/National/2013/07/04/003-transgenre-projet-loi-senat.shtml): <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/National/2013/07/04/003-transgenre-projet-loi-senat.shtml>

[27] Radio-Canada, *ibid.*

[28] Des 105 sénateurs, le Parti conservateur du Canada en a présentement 60.

[29] L'oracle de Delphes fut l'un des plus célèbres oracles de la Grèce antique. Un rituel précis était associé à la consultation de la Pythie qui rendait l'oracle du dieu Apollon.

[30] M. Stephen Harper pourrait proroger le débat parlementaire sur le projet de loi C-279. Voir aussi M. Stephen Harper pourrait proroger le débat parlementaire sur le projet de loi C-279. Voir aussi Baklinski, *Ibid.*

[31] Homère, *Illiade*, chant VII, vers 400 - 402.

Docteur en Études françaises (UWO, 2010), Fida Dakroub, Ph.D., est écrivain et chercheur, collaborateur régulier du Centre de recherche sur la mondialisation. Elle est militante pour la paix et les droits civiques.

La source originale de cet article est fidadakroub.com

Copyright © Fida Dakroub, fidadakroub.com, 2016

Articles Par : Fida Dakroub

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca